




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120529-21331-DE-1-1_0
Date de signature : 31/05/12
Date de réception : jeudi 31 mai 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.598**

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : EQUIPEMENT DU PLANETARIUM - ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT -
SOLLICITATION DES PARTENAIRES FINANCIERS**

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture

- Politique de la Ville

Direction de la Politique de la Ville

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/05/12**

RAPPORTEUR : Mme Sophie JOISSAINS

-

Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE**OBJET** : EQUIPEMENT DU PLANETARIUM - ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT -
SOLLICITATION DES PARTENAIRES FINANCIERS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence a connu durant ces dernières années un fort développement urbain et démographique comme le confirment les données sociales et économiques : 146 050 habitants recensés en 2008 soit plus de 8% d'augmentation par rapport à 1999.

Afin de préserver cette attractivité et ce dynamisme, la Ville développe une politique partenariale d'amélioration et de valorisation du cadre de vie des quartiers les plus anciens et au profit des familles les plus vulnérables.

Dans le cadre de l'ANRU I, la Ville d'Aix-en-Provence s'est donc engagée dans un projet de renouvellement urbain ambitieux dans les quartiers de Corsy et Beisson pour une durée de quatre ans (2010/2014).

Ce projet urbain a pour but d'améliorer durablement le cadre de vie des 1 113 ménages résidant au sein de ces deux quartiers.

Une réhabilitation de près de 1 000 logements, la démolition de 145 habitations, la reconstruction (*sur site et hors site*) de 145 appartements mais aussi l'édification d'équipements culturels et sportifs et d'espaces commerciaux et artisanaux vont caractériser ce projet majeur.

Par ailleurs, le Jas de Bouffan, quartier prioritaire de la Politique de la Ville et Zone de Re-dynamisation Urbaine (ZRU), sur lequel est installé le planétarium Peiresc fait l'objet d'une demande de projet de rénovation urbaine dans le cadre de l'A.N.R.U II.

Concomitamment à cette politique urbaine, la Ville d'Aix-en-Provence qui souhaite développer avec ses partenaires (*État, Conseil Régional PACA, Communauté du Pays d'Aix et Caisse d'allocations familiales 13*) une politique volontariste de Cohésion Sociale et d'Égalité des Chances, a reconduit pour 3 années le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (2012-2014). La thématique prioritaire est la réussite éducative dont l'objectif est de permettre aux publics des territoires prioritaires (*Aix Nord-Beisson-Pinette, Encagnane-Corsy et Jas de Bouffan*) d'accéder à une offre éducative d'excellence intégrant de la culture scientifique et technique.

Afin de la diffuser et de la rendre accessible au plus grand nombre, la Ville d'Aix-en-Provence reconstruit avec la participation du Conseil Général des Bouches du Rhône, un nouveau planétarium situé avenue Jean MONNET, à proximité du Parc Saint Mitre

Pour favoriser le fonctionnement de ce nouvel espace scientifique et technique, il est nécessaire de le doter du matériel technologique adapté suivant :

- d'une salle de projection,
- d'un simulateur de ciel,
- de systèmes de vidéos associés au simulateur,
- de sièges pour le public,
- d'un système de sonorisation,

La Ville propose donc que ce nouvel édifice soit équipé selon les couts et les participations suivantes :

Estimation des coûts et plan prévisionnel de financement

DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
Coupole métallique	40 000	ANRU	230 000
Simulateur de ciel	260 000	Ville d'Aix en Provence	92 500
Options complémentaires (lift, équateur, méridien, cercle horaire, cercle vertical et constellations)	80 500	CPA	50 000
Projection Vidéo annexes	45 000		
Sièges de planétarium	25 000	Région PACA	50 000
Système de sonorisation	5 000		
Tissu acoustique	5 000		
		CG	30 000
		Autres C.D.C, MP 2013	24 458
TOTAL HT	460 500	TOTAL HT	476 958
TVA	90 258	FC TVA	73 800

TOTAL TTC	550 758	TOTAL	550 758
------------------	---------	--------------	---------

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet global d'aménagement du planétarium ;

- **ADOPTER** le plan de financement

- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à solliciter la participation financière de tous partenaires pouvant s'associer à ce projet (Etat, Conseil Général, Conseil Régional, Communauté du Pays d'Aix en Provence...) ;

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Principale à faire recette des sommes correspondantes.

2012.598 - EQUIPEMENT DU PLANETARIUM - ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT - SOLLICITATION DES PARTENAIRES FINANCIERS

Présents et représentés	: 41
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 41
Pour	: 41
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/05/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**